

30 mai 2018



Communiqué de presse

Droit des femmes à l'IVG en Irlande et en Europe : solidarité et ténacité sont plus que jamais nécessaires!

Le Conseil des Femmes (CFFB) se réjouit du résultat du référendum irlandais, prélude au vote d'une loi qui, nous l'espérons, permettra l'accès à des services pratiquant des interruptions volontaires de grossesse (IVG) dans les meilleures conditions médicales et psychosociales possibles.

Le CFFB adresse ses chaleureuses félicitations à la population irlandaise qui s'est massivement prononcée pour les droits élémentaires des femmes, bafoués par cette loi anachronique.

Rappelons que jusqu'ici, en République d'Irlande, le viol est passible de deux ans de prison, alors que les femmes y risquent jusqu'à 20 ans de prison en cas d'IVG ! Ceci démontre à quel point la misogynie est ancrée dans les législations et les mentalités qui peinent à évoluer vers une égalité de droits et la reconnaissance de l'autodétermination des femmes.

Il faut par ailleurs préciser qu'en Irlande du Nord, province du Royaume-Uni, la loi toujours en vigueur est des plus restrictives. Alors que le Royaume-Uni possède une des législations les plus libérales d'Europe, les IVG ne sont possibles dans cette province que lorsqu'il existe un risque pour la vie de la femme ou un « risque permanent ou sérieux pour sa santé mentale ou physique ». Theresa May, la Première ministre conservatrice britannique, qui se dit « féministe », a jusqu'ici, par calcul électoral, refusé que le Parlement de Londres mette le sujet en discussion. Son but est de pouvoir continuer à compter sur les dix députés du Parti démocratique unioniste nord-irlandais (DUP), très hostile à l'IVG, qui lui permettent d'atteindre la majorité perdue lors des législatives de 2017.

En conséquence, le CFFB soutient les 160 députés qui ont appelé le gouvernement britannique à légiférer pour le « droit au choix » des Irlandaises du Nord.

Chaque combat doit être mené avec détermination et solidarité pour que toutes les femmes puissent jouir du droit fondamental à décider si elles veulent des enfants, quand, combien et avec qui.

Retrouvez-nous sur le Web!

www.cffb.be

Rue du Méridien, 10
1210 Bruxelles
Téléphone : 02/229 38 21
E-mail : info@cffb.be



CONSEIL DES FEMMES
francophones de Belgique asbl

Le CFFB, par la voix de sa présidente, ne manquera pas de le rappeler lors des auditions en commission justice de la Chambre des représentants où les débats sont enfin ouverts sur la sortie de l'IVG du Code pénal ainsi que sur l'amélioration des conditions requises pour pouvoir, en Belgique, interrompre un début de grossesse dans les meilleures conditions médicales, avec un accompagnement de qualité et sans jugement moral.

Enfin, un forum international intitulé "D'une seule voix pour le droit à l'avortement" se déroulera le 21 et 22 juin à Bruxelles pour faire le point sur la question de l'interruption volontaire de grossesse en Europe et dans le monde. Une soirée festive sous le signe du militantisme et une journée de rencontre et de sensibilisation vous attendent. Deux jours, deux lieux, deux ambiances : ce sont deux opportunités uniques d'écouter, d'échanger sur ce thème !

Toutes les informations sur ce forum ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site : www.droitavortement.com

Retrouvez-nous sur le Web!

www.cffb.be

Rue du Méridien, 10
1210 Bruxelles
Téléphone : 02/229 38 21
E-mail : info@cffb.be